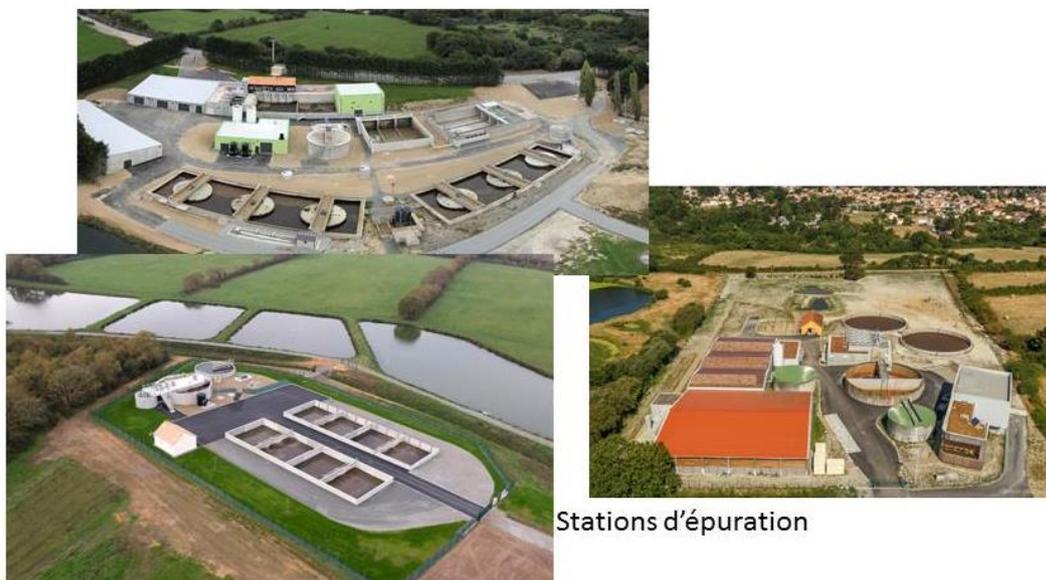


# PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ



## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif Exercice 2021



## Table des matières

<b>1.</b>	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....</b>	<b>1</b>
1.1.	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	1
1.2.	MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0).....	2
1.4.	NOMBRE D'ABONNES .....	3
1.5.	VOLUMES FACTURES PAR COMMUNES.....	6
1.6.	AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS INDUSTRIELS (D.202.0).....	7
1.7.	LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) ET/OU TRANSFERT .....	7
1.8.	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES .....	9
1.9.	QUANTITES DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION (D203.0) .....	32
1.10.	FAITS MARQUANTS.....	34
<b>2.</b>	<b>TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....</b>	<b>38</b>
2.1.	MODALITES DE TARIFICATION .....	38
2.2.	FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE (D204.0) .....	38
2.3.	RECETTES D'EXPLOITATION .....	42
<b>3.</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>43</b>
3.1.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX (P.202.2B).....	43
3.2.	TAUX DE BOUES EVACUEES SELON LES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION (P206.3).....	44
3.3.	TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS .....	45
<b>4.</b>	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>46</b>
4.1.	MONTANTS FINANCIERS .....	46
4.2.	ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE .....	46
4.3.	AMORTISSEMENTS .....	46
4.4.	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX.....	47
<b>5.</b>	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU</b>	<b>48</b>
<b>6.</b>	<b>ANNEXE .....</b>	<b>49</b>

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau de la Communauté d'Agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz depuis le 1er janvier 2014.

La collectivité regroupe les 15 communes suivantes :

- Chaumes-en-Retz,
- Chauvé,
- Cheix en Retz,
- La Bernerie en Retz,
- La Plaine sur Mer,
- Les Moutiers en Retz,
- Pornic,
- Port Saint Père,
- Préfailles,
- Rouans,
- Sainte Pazanne,
- Saint Hilaire de Chaléons,
- Saint Michel Chef Chef,
- Vue.
- Villeneuve en Retz

La commune de Villeneuve en Retz a intégré la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz depuis le 01<sup>er</sup> janvier 2020, les données relatives à la commune de Villeneuve en Retz apparaissent ainsi dans le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2021.

Il existe un plan de zonage d'assainissement pour les collectivités suivantes :

- Chaumes en Retz : procédure de révision planifiée
  - o Secteur Chéméré, approuvé en Juillet 2016,
  - o Secteur Arthon, approuvé en 2017
- Chauvé : inclus dans PLU approuvé en mars 2014, procédure de révision planifiée
- Cheix en Retz : approuvé en juillet 2016 sur la base d'un document du 30/06/2011, procédure de révision planifiée
- La Bernerie en Retz : approuvé en février 2008,
- La Plaine sur Mer : approuvé en décembre 2013,
- Les Moutiers en Retz : approuvé en janvier 2007,
- Pornic : approuvé en décembre 2011, procédure de révision planifiée
- Port Saint Père : approuvé en décembre 2020,
- Préfailles : mise à jour en juillet 2008,
- Rouans : approuvé en 2022
- Sainte Pazanne : approuvé en décembre 2019
- Saint Hilaire de Chaléons : approuvé en Octobre 2004 - procédure de révision planifiée
- St Michel Chef Chef : approuvé en décembre 2010,
- Villeneuve en Retz Secteur Bourgneuf approuvé en 2015 – Secteur Fresnay approuvé en 2010
- Vue : approuvé en 2022

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public (affermage).

Sept contrats sont existants :

Délégataire	Collectivités	Début du contrat	Fin du contrat	Durée du contrat
Lyonnaise des Eaux – Suez	Chaumes en Retz – Secteur Arthon	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
Lyonnaise des Eaux – Suez	Port Saint Père / Sainte Pazanne	01/01/2019	31/12/2022	4 ans
	Rouans / Vue	01/01/2017	31/12/2022	6 ans
Lyonnaise des Eaux – Suez	Saint Hilaire de Chaléons	01/01/2012	30/12/2023	12 ans
SAUR	Chaumes en Retz – Secteur Chéméré	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
SAUR	Chauvé / La Bernerie en Retz / La Plaine sur Mer / Les Moutiers en Retz / Préfailles / Saint Michel Chef Chef / Villeneuve en Retz	01/01/2017	31/12/2022	6 ans
SAUR	Cheix en Retz	01/01/2011	31/12/2022	12 ans
VEOLIA	Pornic	01/01/2014	31/12/2022	9 ans

## 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le nombre d'habitants par abonné est estimé à 2.5 habitants/abonné.

Estimation de la population desservie	Nombre d'habitants desservis (= Nb abonnés EU x 2,5)				
	2017	2018	2019	2020	2021
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	2368	2538	2 675	3008	3195
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	2418	2513	2 610	2708	2730
Chauvé	1478	1483	1 578	1675	1745
Cheix en Retz	660	700	743	893	910
La Bernerie en Retz	8340	8348	8 728	8843	9140
La Plaine sur Mer	8968	9040	9 553	9738	10190
Les Moutiers en Retz	3853	3863	4 120	4143	4155
Pornic	27525	28250	29 158	29970	30475
Port Saint Père	1960	2015	2 093	3208*	3303
Préfailles	5118	5110	5 230	5390	5425
Rouans	945	1003	1 088	1115	1140
Sainte Pazanne	6085	6175	6 480	6595*	6708
Saint Hilaire de Chaléons	1295	1453	1 475	1480	1533
Saint Michel Chef Chef	11980	12025	12 608	12830	12926

Vue	708	751	770	795	828
Villeneuve en Retz				4175*	4200
<b>TOTAL</b>	<b>83701</b>	<b>85267</b>	<b>88 909</b>	<b>96 509</b>	<b>98 602</b>

*Données en cours de consolidation*

Le service public d'assainissement collectif dessert environ 98 602 habitants en période estivale.

#### **1.4. Nombre d'abonnés**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 39 441 abonnés au 31/12/2021 (38 602 au 31/12/2020) : augmentation liée à l'urbanisation ainsi qu'aux extensions de réseaux réalisées.

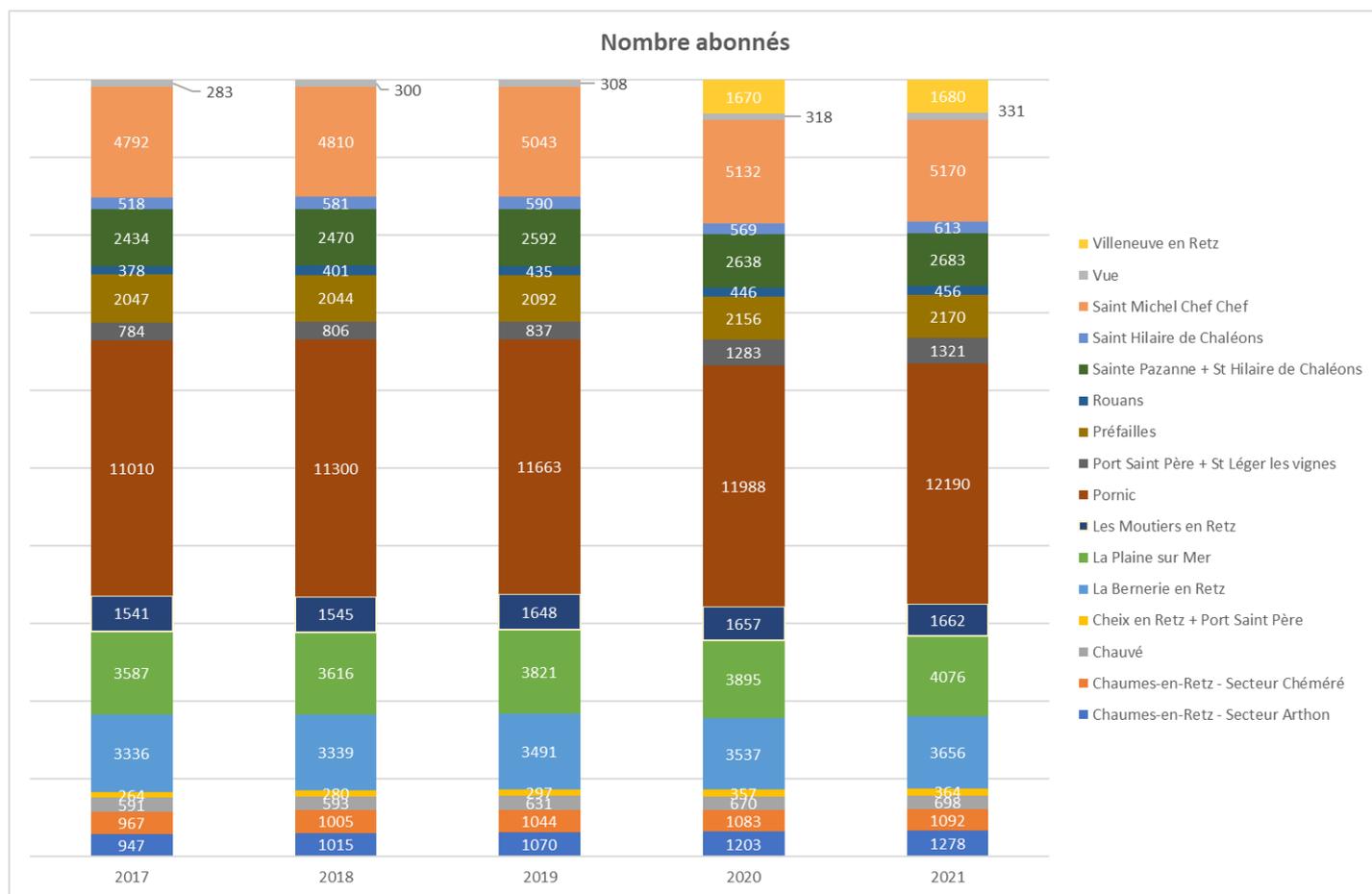
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Nombre total d'abonnés	2017	2018	2019	2020	2021	Variation en %
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	947	1015	1070	1203	1278	6.22%
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	967	1005	1044	1083	1092	0.81%
Chauvé	591	593	631	670	698	4.18%
Cheix en Retz	264	280	297	357	364	1.90%
La Bernerie en Retz	3336	3339	3491	3537	3656	3.36%
La Plaine sur Mer	3587	3616	3821	3895	4076	4.65%
Les Moutiers en Retz	1541	1545	1648	1657	1662	0.29%
Pornic	11010	11300	11663	11988	12190	1.69%
Port Saint Père (+ Saint Léger les Vignes)	784	806	837	1283	1321*	2.95%
Préfailles	2047	2044	2092	2156	2170	0.65%
Rouans	378	401	435	446	456	2,15%
Sainte Pazanne	2434	2470	2592	2638	2683*	1,69%
Saint Hilaire de Chaléons	518	581	590	569	613	7.7%
Saint Michel Chef Chef	4 792	4 810	5 043	5132	5170	0.75%
Vue	283	300	308	318	331	4.15%
Villeneuve en Retz				1670	1680*	0.6%
<b>TOTAL</b>	<b>33479</b>	<b>34105</b>	<b>35562</b>	<b>38602</b>	<b>39441</b>	<b>2.17%</b>

\* Données en cours de consolidation

La densité linéaire d'abonnés (=nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 68 abonnés/km au 31/12/2021.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :



Les abonnés ont été répartis au système de traitement auquel ils sont rattachés, il existe 21 Station d'épuration sur le territoire.

La répartition des abonnés par système de traitement est la suivante :

Commune et système de traitement	Communes associées	2020	2021
ARTHON Bourg	Arthon	1035	1110*
ARTHON Sicaudais	Arthon(Sicaudais)	168	168*
CHEMERE	Chéméré	1083	1092
STEU : CHAUVE	Chauvé	670	698
CHEIX EN RETZ BOURG	Cheix en Retz	277	286
CHEIX EN RETZ PILON	Cheix en Retz,Port Saint Père	80	78*
PORNIC Les Salettes	Pornic	11928	12130
PORNIC LE PORT		50	50
PORNIC LA RINAIS		10	10

STEU : LA PRINCETIERE	La Plaine sur Mer	3895	4076
	Préfaïlles	2156	2170
	Saint Michel Chef Chef	5132	5157
	Saint Brévin les Pins		13
STEU : LES SALINEAUX	La Bernerie en Retz	3537	3580
	Les Moutiers en Retz	1657	1662
	Villeneuve en Retz	1336	1340*
	Pornic		76
PORT SAINT PÈRE LA JUTIERE	Port Saint Père	44	44*
PORT SAINT PÈRE SAFARI PARK	Port Saint Père, Sainte Pazanne	53	53*
PORT SAINT PÈRE LE GRAND FIEF	Port Saint Père, St Léger les Vignes	1186	1224*
ROUANS BOURG	Rouans	363	373*
ROUANS MESSAN		83	83*
STEU : SAINTE PAZANNE	Sainte Pazanne	2615	2660*
	Saint Hilaire de Chaléons	23	23*
SAINT HILAIRE DE CHALEONS BOURG	Saint Hilaire de Chaléons	531	575*
SAINT HILAIRE DE CHALEONS LE PONT BÉRANGER		38	38*
STEU : VUE	Vue	318	331
FRESNAY EN RETZ LAGUNE LE PETIT BOIS	Villeneuve en Retz	334	340*

\*données en cours de consolidation

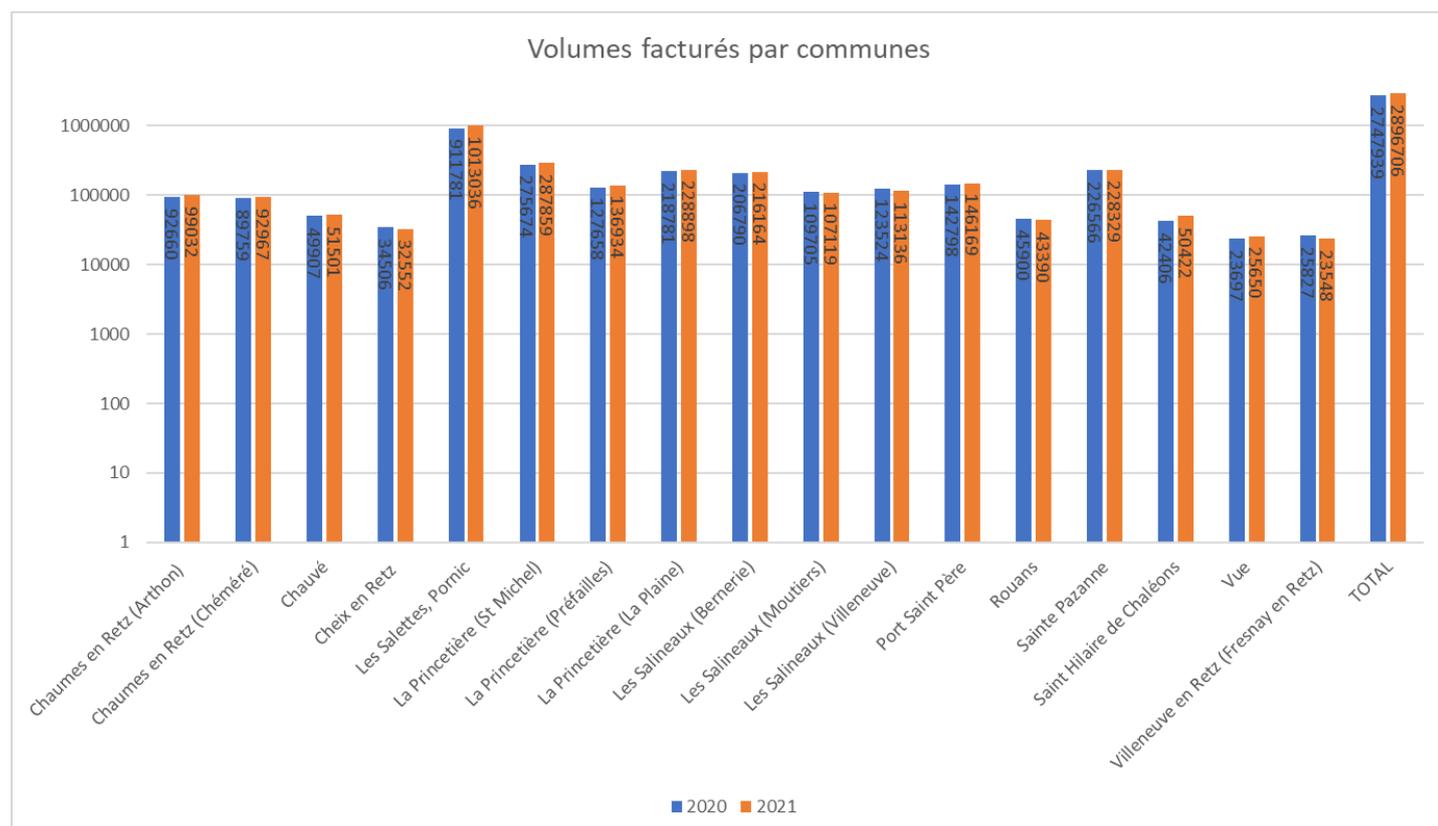
Cette répartition prend en compte les différentes conventions de déversements existantes sur le territoire.

Pour information :

- Le village du Pilon de Port Saint Père est raccordé sur la station d'épuration de Cheix.
- Le village de la Charrie de Port Saint Père est raccordé sur la station d'épuration de Saint Mars de Coutais.
- Une partie de la commune de Saint Léger les Vignes est raccordé sur la station d'épuration de Port Saint Père.
- Des habitations de Saint Hilaire de Chaléons sont raccordées sur la STEP de Sainte Pazanne .
- Des habitations de Saint Pazanne sont raccordées sur la STEP de Port Saint Père

### 1.5. Volumes facturés par communes

Volumes facturés	2020	2021	Variation en %
Chaumes en Retz (Arthon)	92660	99032	6,43%
Chaumes en Retz (Chéméré)	89759	92967	3,45%
Chauvé	49907	51501	3,10%
Cheix en Retz	34506	32552	-6,00%
Les Salettes, Pornic	911781	1013036	10,00%
La Princetière (St Michel)	275674	287859	4,23%
La Princetière (Préfailles)	127658	136934	6,77%
La Princetière (La Plaine)	218781	228898	4,42%
Les Salineaux (Bernerie)	206790	216164	4,34%
Les Salineaux (Moutiers)	109705	107119	-2,41%
Les Salineaux (Villeneuve)	123524	113136	-9,18%
Port Saint Père	142798	146169	2,31%
Rouans	45900	43390	-5,78%
Sainte Pazanne	226566	228329	0,77%
Saint Hilaire de Chaléons	42406	50422	15,90%
Vue	23697	25650	7,61%
Villeneuve en Retz (Fresnay en Retz)	25827	23548	-9,68%
<b>TOTAL</b>	<b>2747939</b>	<b>2896706</b>	<b>5,14%</b>



### **1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la Santé Publique est de 9 au 31/12/2021.

Ces arrêtés concernent les structures suivantes :

- Le Curé Nantais à Pornic (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- La biscuiterie ST MICHEL à St Michel Chef Chef (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- La blanchisserie CASTEL à St Michel Chef Chef (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- Le Centre d'Enfouissement Technique de l'Aiguillon pour la réception des lixiviats (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- L'usine de potabilisation des Gâtineaux pour le traitement des boues hydroxydes (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022),
- L'entreprise agroalimentaire Collet à Pornic (convention signée le 01/01/2017, échéance au 31/12/2022).
- La biscuiterie ST MICHEL à St Père en Retz (convention signée le 16/04/2021, échéance au 31/12/2022)
- Le camping de la Pointe à Préfaïlles (convention signée le 17/06/2019, échéance au 31/12/2022).
- Planète sauvage à Port Saint Père convention signée prenant effet le 01/01/2011.

### **1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert**

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 483 923 ml de réseau séparatif gravitaire d'eaux usées hors branchements,
- 94 297 ml de réseau de refoulement,
- 205 postes de refoulement.

Soit un linéaire de collecte total de 578 220 ml.

Il se décompose selon les collectivités suivantes :

Linéaire de réseaux de collecte et/ou de transfert	Linéaire gravitaire (ml)			Linéaire refoulement (ml)			Linéaire total (ml)			Postes de Refoulement		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	19 631	19 631	19 719	2 514	2 514	2 514	22 145	22 145	22 233	9	9	10
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	13 410	13 407	13 845	2 820	2 817	2 817	16 230	16 224	16 921	7	7	7
Chauvé	15 426	11 778	11 764	783	1 037	1 037	16 209	12 815	12 801	3	4	4
Cheix en Retz	5 427	5 423	5 423	916	915	916	6 343	6 338	6 339	3	3	3
La Plaine sur Mer	46 829	45 967	45 974	4 630	4 661	4 661	51 459	50 628	50 625	14	15	16
Saint Michel Chef Chef	51 484	51 234	51 228	13 699	13 668	13 695	65 183	64 902	64 923	17	17	17
Préfailles	34 717	26 773	26 773	4 114	4 129	4 132	38 831	30 902	30 905	9	9	9
La Bernerie en Retz	44 269	42 888	42 902	3 894	4 035	4 033	48 163	46 923	46 935	17	17	17
Les Moutiers en Retz	49 382	23 555	23 559	7 438	7 074	7 074	56 820	30 629	30 633	12	12	12
Pornic	137 137	137 294	137 550	25 529	25 777	26 322	162 666	163 071	163 872	48	53	53
Port Saint Père	14 895	14 993	14 993	4 383	4 383	4 383	19 278	19 376	19 376	8	8	8
Rouans	8 022	8 007	8 008	1 494	1 494	1 495	9 517	9 502	9 503	5	6	5
Sainte Pazanne	37 258	38 079	38 357	6 972	6 955	6 955	44 230	45 034	45 312	19	19	19
Saint Hilaire de Chaléons	11 541	11 575	11 305	1 975	1 975	1 975	13 516	13 550	13 280	6	6	6
Vue	4 566	4 796	4 796	1 210	1 231	1 231	5 776	6 028	6 028	4	4	4
Villeneuve en Retz		26 107	27 726		10 402	11 051		36 509	38 777		16	15
<b>TOTAL</b>	<b>442 637</b>	<b>493 994</b>	<b>483 923</b>	<b>82 371</b>	<b>93 068</b>	<b>94 297</b>	<b>576 366</b>	<b>574 577</b>	<b>578 220</b>	<b>181</b>	<b>205</b>	<b>205</b>

### 1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 21 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU).

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Bourg			
Code SANDRE de la station : 04-44-005-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	01/10/2010		
Commune d'implantation	Chaumes en Retz – Secteur Arthon		
Lieu-dit	Le Butai		
Capacité nominale STEU en EH	2 900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1 110 *		
Nombre d'habitants raccordés	2 775*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 829 m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 480 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps sec : 630 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps de pluie : 650 m <sup>3</sup> /j, débit de pointe : 95 m <sup>3</sup> /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/10/2008	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau du Persereau, affluent du canal de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85
Pt	1	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / Pt : 12 NGL / NTK : 4	Conforme	11 bilans réalisés dans des conditions normales d'exploitation.	

\*données en cours de consolidation

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR ARTHON Sicaudais			
Code SANDRE de la station : 04-44-005-S0005			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtre Biologique		
Date de mise en service	24/09/2018		
Commune d'implantation	Chaumes en Retz – Secteur Arthon La Sicaudais		
Lieu-dit	La Sicaudais – Route de Vue		
Capacité nominale STEU en EH	500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	168*		
Nombre d'habitants raccordés	420*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 76 m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 55 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps sec : 70 m <sup>3</sup> /j Temps de pluie : 105 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 07/12/2016	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Un ru en amont du ruisseau du Pas Morin, affluent des Marais de Vue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	80	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	40	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2021			
Nombre bilan ()	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / Pt NGL / NTK		Station mise en service le 24/09/2018 et qui est toujours en période d'observation( essais de garantie). Un bilan (non règlementaire) fait apparaître des résultats non conforme sur les paramètres DCO et PT.	

\*données en cours de consolidation

STEU : CHAUMES EN RETZ – SECTEUR CHEMERE			
Code SANDRE de la station : 04-44-040-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2006		
Commune d'implantation	Chaumes en Retz –Chéméré		
Lieu-dit	Les Roseaux		
Capacité nominale STEU en EH	2 300 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1 092		
Nombre d'habitants raccordés	2 730		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 626m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 375 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 39 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps sec : 460 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 40 m <sup>3</sup> /h Ressuyage temps sec : 565 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 44 m <sup>3</sup> /h Nappe basse temps de pluie : 416 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 55 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps de pluie : 486 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 58 m <sup>3</sup> /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Fossé, affluent de La Blanche, affluent de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	93
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	89
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	93
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / Pt : 12 NGL / NTK : 4	Conforme	NGL NTK (rendement et concentration) 3 bilans dans des conditions normales d'exploitation.	

STEU : CHAUVE			
Code SANDRE de la station : 04-44-038-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées avec traitement physico-chimique du phosphore et traitement tertiaire par microfiltration		
Date de mise en service	14/09/2015		
Commune d'implantation	Chauvé		
Lieu-dit	Le Pas		
Capacité nominale STEU en EH	2 200 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	683		
Nombre d'habitants raccordés	1 708		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 626m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 300 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 30 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps sec : 550 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 40m <sup>3</sup> /h Ressuyage temps de pluie : 737 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 48 m <sup>3</sup> /h Nappe basse temps de pluie : 381 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 54 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps de pluie : 818m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 72 m <sup>3</sup> /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 12/01/2021	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Martanchais	
Polluant autorisé	Normes au point de rejet	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	20 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95 %
DCO	90 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	30 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	15 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85 %
NGL	15 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	1,5 mg/l	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90 %
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
DBO <sub>5</sub> : 12	Conforme	NTK NGL : 3 bilans dans des conditions normales  Pt : 11 bilans dans des conditions normale d'exploitation.	
DCO : 12	Conforme		
MES : 12	Conforme		
NTK : 4	Conforme		
NGL : 4	Conforme		
Pt : 12	Conforme		

STEU : CHEIX EN RETZ - BOURG			
Code SANDRE de la station : 04-44-039-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux + Dispositif de lagunage + saulaies d'épandage		
Date de mise en service	01/08/2015		
Commune d'implantation	Cheix en Retz		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH	800 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	286		
Nombre d'habitants raccordés	715		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 483 m <sup>3</sup> /j	Nappe haute temps sec : 170 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 21 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps de pluie : 200 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 35 m <sup>3</sup> /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface Du 01 <sup>er</sup> mai au 30 Septembre : aucun rejet	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau, affluent de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	20	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
4	Pas d'impact sur le milieu récepteur	Effectué sur le milieu (amont STEP et aval STEP) car aucun rejet les jours des bilans	

STEU : CHEIX EN RETZ - PILON			
Code SANDRE de la station : 04-44-039-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	2009		
Commune d'implantation	Cheix en Retz		
Lieu-dit	Pilon		
Capacité nominale STEU en EH	260 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	78 (41 sur Port Saint Père – 37 sur Cheix en Retz)		
Nombre d'habitants raccordés	195		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 81 m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 39 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps de pluie : 59 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 11 m <sup>3</sup> /h pour une pluie mensuelle de 15 mm/j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	L'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> NTK : 1	Conforme		

STEU : PORNIC – Les Salettes			
Code SANDRE de la station : 04-44-131-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées avec traitement poussé de l'azote et du phosphore et filtration membranaire		
Date de mise en service	2010		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	Chemin des Nondales		
Capacité nominale STEU en EH	50 000 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	12 190 EH		
Nombre d'habitants raccordés	30 325		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	8 312 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 02/09/2013 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Canal de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	15 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	95
DCO	50 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
MES	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Turbidité en continu	4 NTU		
NGL	10 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	85
Pt	1 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
Escherichia Coli	10 <sup>2</sup> / 100 ml		
Salmonelles	0 / litre		
Entérocoques :			
valeur « objectif »	10 <sup>2</sup> / 100 ml		
valeur « impérative »	10 <sup>3</sup> / 100 ml		
Entérovirus	0 / 100 ml		
Œufs d'helminthe viables	< 1 / litre		

Bilans 2021		
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations
DBO <sub>5</sub> : 52 DCO : 104 MES : 104 Turbidité en continu : 365 NGL : 52 NTK : 52 Pt : 52 Escherichia Coli : 14 Salmonelles : 12 Entérocoques : 13 Entérovirus : 7 Œufs d'helminthe viables : 7 Clostridium : 7 Cryptosporidium : 7 Giarda : 7	Conforme	Paramètre DBO5 dépassé 2 fois mais les conditions normales de fonctionnement étaient dépassées.

Utilisation des eaux usées traitées :

- Golf : irrigation par aspersion,
- Ria : alimentation des bassins d'agrément

Polluant autorisé	Niveau de rejet des eaux usées traitées pour réutilisation	Nombre de bilans 2021	Conformité 2021 (sur moyenne annuelle)	Observations
MES	< 15 mg/l	1	Conforme	
DCO	< 60 mg/l	1	Conforme	
Entérocoques fécaux (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Phages ARN F-spécifiques (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Spoires de bactéries anaérobies sulfitoréductrices (abattement en log)	≥ 4	1	Conforme	
Escherichia Coli – Golf	≤ 250 UFC/100 ml	30	Non conforme 4 résultats sur 30)	Les non conformités relevées sont consécutives a des périodes de pluviométrie
Escherichia Coli - Ria	≤ 250 UFC/100 ml	52	Non conforme (9 résultats sur 52)	

STEU : PORNIC – LE PORT			
Code SANDRE de la Station : 0444131S003			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Semi Collectif type Filtre à sable vertical		
Date de mise en service	1997 2000 (CAHIER DE VIE)		
Commune d'implantation	Pornic		
Lieu-dit	Le Port		
Capacité nominale STEU en EH	180 EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	27m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Port, Affluent des Marais de Haute Perche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans Objet		

La station de dépollution du village du Port a fait l'objet d'une déclaration au registre des systèmes d'assainissement destinés à collecter et à traiter une CBPO inférieure ou égale à 12 kg/j de DBO5 et supérieure à 1.2 kg/DBO5/j le 7 octobre 2021 et le dossier est en construction auprès des services de l'état.

STEU : PORNIC – LA RINAIS			
Code SANDRE de la Station : 0444131S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Semi Collectif type Filtre à sable		
Date de mise en service	1997 – réhabilitation en 2017		
Commune d’implantation	Pornic		
Lieu-dit	La Rinais		
Capacité nominale STEU en EH	50 EH		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	7,5 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Réserve d’eau potable de l’étang du gros caillou	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0	Sans Objet		

La station de dépollution du village de la Rinais a fait l’objet d’une déclaration au registre des systèmes d’assainissement destinés à collecter et à traiter une CBPO inférieure ou égale à 12 kg/j de DBO5 et supérieure à 1.2 kg/DBO5/j le 7 octobre 2021 et le dossier est en construction auprès des services de l’état.

STEU : LA PRINCETIERE			
Code SANDRE de la station : 04-44-182-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées et filtration membranaire		
Date de mise en service	Mai 2013		
Commune d'implantation	St Michel Chef Chef		
Lieu-dit	La Princetière		
Capacité nominale STEU en EH	52 500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	11 936		
Nombre d'habitants raccordés	29 841		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	6 398m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 18/07/2014 et Arrêté Complémentaire du 13/09/2017 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Calais	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet - réhibitoire	Et/ou	Rendement (%)
DBO5	25 mg/l - 50 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
DCO	90 mg/l – 250 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
MES	20 mg/l – 30 mg/l	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
NGL	15 mg/l (échantillon moyen hebdo) et 10 mg/l (échantillon moyen annuel)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	1 mg/l (échantillon moyen annuel)	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Clostridium perfringens Gardia intestinalis Cryptosporidium sp.	Réduction de 2 unités log par rapport à l'entrée		
Escherichia Coli	< 10 <sup>2</sup> / 100 ml avec percentile de 95%		
Entérocoques	< 10 <sup>2</sup> / 100 ml avec percentile de 95%		
Salmonelles	< au seuil de détection analytique		
Entérovirus	< au seuil de détection analytique		
Œufs d'helminthe	< 1 unité / litre		

Bilans 2021		
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations
DBO <sub>5</sub> : 52	Conforme	DBO5 49 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation. MES et DCO 100 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation. NGL et Pt 51 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation. NTK 48 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation.  E-Coli dépassement le 10 et 22 août 2022.
DCO : 104	Conforme	
MES : 104	Conforme	
NGL : 52	Conforme	
Pt : 52	Conforme	
Clostridium perfringens : 7	Conforme	
Gardia intestinalis : 7	Conforme	
Cryptosporidium sp : 7	Conforme	
Escherichia Coli :12	Conforme	
Entérocoques : 12	Conforme	
Salmonelles : 12	Conforme	
Entérovirus : 12	Conforme	
Œufs d'helminthe : 12	Conforme	
Suivi Milieu Récepteur : Entérocoques E. Coli	Conforme	

STEU : Le Salineau			
Code SANDRE de la station : 04-44-106-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	01/07/1998		
Commune d'implantation	Les Moutiers en Retz		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH	23 700 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	6 822		
Nombre d'habitants raccordés	17 056		
Débit de référence journalier admissible en m3/j	4 799 m3/j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 29/03/2019 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de la Charreau Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
DCO	125	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
MES	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	70
Pt	1	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	80
Coliformes fécaux	100 UFC / 100 ml		
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
DBO <sub>5</sub> : 12	Conforme	Entérocoques Non conforme les 29/07/2021 (185u) et 22/08/2021 (185 u) E coli Non conforme les 11/07/2021 (119u)et 22/08/2021 (386 u)	
DCO : 24	Conforme		
MES : 24	Conforme		
NTK : 12	Conforme		
Pt : 12	Conforme		
Entérocoques : 5	Conforme		
E. Coli : 5	Non Conforme		

STEU : PORT SAINT PERE – LE GRAND FIEF			
Code SANDRE de la station : 04-44-133-S0004			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2012		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	Le Grand Fief		
Capacité nominale STEU en EH	3 500 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	1283 (dont 491 St Léger des Vignes) *		
Nombre d'habitants raccordés	3208*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 1398 m <sup>3</sup> /j	Nappe haute temps sec : 627 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 78,4 m <sup>3</sup> /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Rivière de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NG/ Pt : 12	Conforme		

\*données en cours de consolidation

STEU : PORT SAINT PERE – SAFARI PARK			
Code SANDRE de la station : 04-44-133-S0002			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage aéré		
Date de mise en service	1992		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	Safari Park		
Capacité nominale STEU en EH	1 530 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	53*		
Nombre d'habitants raccordés	133*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 566 m <sup>3</sup> /j	255 m <sup>3</sup> /j pour une pluie mensuelle de 10 mm/j Nappe basse temps sec : 255 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 10/02/2017	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Domaines, affluent du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	150	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	150	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NTK	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Pt	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NG/NTK/Pt : 2	Conforme		

\*données en cours de consolidation

STEU : PORT SAINT PERE – LA JUTIERE			
Code SANDRE de la Station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtre Planté de Roseaux		
Date de mise en service	2007		
Commune d'implantation	Port Saint Père		
Lieu-dit	La Jutièrre		
Capacité nominale STEU en EH	150 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	44*		
Nombre d'habitants raccordés	110		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	23 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Affluent du Tenu	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	35	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
0		1 bilan non réglementaire réalisé conforme	

\*données en cours de consolidation

STEU : ROUANS - BOURG			
Code SANDRE de la station : 04-44-145-S0004			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues Activées		
Date de mise en service	31/01/2018		
Commune d'implantation	Rouans		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH	1 800 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	373*		
Nombre d'habitants raccordés	932*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 671 m <sup>3</sup> /j	Nappe haute temps sec : 306 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 27 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps de pluie : 531 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 101 m <sup>3</sup> /h		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/06/2016	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de la Cavernière, affluent des marais de l'Acheneau	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	97
DCO	60	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95
MES	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	96
NGL	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
Pt	1	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NG/NTK: 3  Pt : 12	Conforme		

\*données en cours de consolidation

STEU : ROUANS - MESSAN			
Code SANDRE de la station : 04-44-145-S0003			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	2007		
Commune d'implantation	Rouans		
Lieu-dit	Messan		
Capacité nominale STEU en EH	200 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	83*		
Nombre d'habitants raccordés	208*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	109 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		Arrêté national du 21/07/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de l'Acheneau via les Marais de Messan	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
DCO	200	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> : 1	Conforme		

\*données en cours de consolidation

STEU : SAINTE PAZANNE				
Code SANDRE de la station : 04-44-186-S0001				
Caractéristiques générales				
Filière de traitement	Boues activées			
Date de mise en service	1998 puis augmentation de la capacité en 2013			
Commune d'implantation	Sainte Pazanne			
Lieu-dit	L'Herpinère			
Capacité nominale STEU en EH	7 000 EH			
Nombre d'abonnés raccordés	2 683*			
Nombre d'habitants raccordés	6 708*			
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j  2931 m <sup>3</sup> /j	Nappe haute temps de pluie : 2 200 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 125m <sup>3</sup> /h			
Prescriptions de rejet				
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du			
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	Rivière du Tenu		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)	
			Par temps sec	Nappe haute Temps de Pluie
DBO <sub>5</sub>	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	94	87
DCO	90	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	89	76
MES	30	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	95	90
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85	69
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	88	75
Bilans 2021				
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations		
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NTK / Pt : 12  NG : 4	Conforme	11 mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		

\*données en cours de consolidation

STEU : SAINT HILAIRE DE CHALEONS			
Code SANDRE de la station : 04-44-164-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Boues activées		
Date de mise en service	2010		
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Chaléons		
Lieu-dit	La Métairie Neuve		
Capacité nominale STEU en EH	1 900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	575*		
Nombre d'habitants raccordés	1 437*		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 637 m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 285 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 34 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps sec : 385 m <sup>3</sup> /j, Q pointe 38 m <sup>3</sup> /h Nappe haute temps de pluie : 413 m <sup>3</sup> /j, Q pointe : 50 m <sup>3</sup> /h avec pluie journalière de 10 mm		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Cours d'eau de la Belle Fontaine, affluent de La Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	30	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	1	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Bilans 2021			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NG/NTK: 2	Conforme		

\*données en cours de consolidation

STEU : SAINT HILAIRE DE CHALÉONS – PA LE PONT BÉRANGER			
Code SANDRE de la station :			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage		
Date de mise en service	1984		
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Chaléons		
Lieu-dit	PA du Pont Béranger		
Nombre d'abonnés raccordés	38*		
Capacité nominale STEU en EH	320 EH		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	Nappe basse temps sec : 48 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps de pluie : 100 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/12/2016		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Bois de Beaulieu, affluent de la Blanche	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	125	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	-	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NTK	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NTK: 1	Conforme		

\*données en cours de consolidation

STEU : VUE			
Code SANDRE de la station : 04-44-220-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage naturel		
Date de mise en service	1992		
Commune d'implantation	Vue		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH	1 100 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	331		
Nombre d'habitants raccordés	828		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 301 m <sup>3</sup> /j	Nappe basse : 161 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps de pluie : 289 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/01/2015	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de Vue et des Champs Neu, affluent du marais de Vue	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	120	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
MES	120	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NTK	40	<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	60
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NTK : 2	Non conforme	Non conforme sur le paramètre DCO en concentration	

La turbine d'aération est toujours en fonctionnement au sein de la lagune.

Suite aux conclusions du SDA-EU qui indiquait la nécessité de créer une nouvelle STEP, la mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée et l'étude est en cours.

STEU : FRESNAY EN RETZ LAGUNE LE PETIT BOIS			
Code SANDRE de la station : 04-44-059-S0001			
Caractéristiques générales			
Filière de traitement	Lagunage naturel		
Date de mise en service	2005		
Commune d'implantation	Villeneuve en Retz (Fresnay en Retz)		
Lieu-dit	Le Petit Bois		
Capacité nominale STEU en EH	900 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	340*		
Nombre d'habitants raccordés	850		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j 322 m <sup>3</sup> /j	Nappe basse : 225 m <sup>3</sup> /j Nappe haute temps de pluie : 225 m <sup>3</sup> /j		
Prescriptions de rejet			
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 25/07/2005	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Etier de la Salle	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	Et/ou	Rendement (%)
DCO			60
NTK			60
Bilans 2020			
Nombre bilans	Conformité (sur moyenne annuelle)	Observations	
MES / DCO / DBO <sub>5</sub> / NGL / NTK/Pt: 1	Conforme		

\*données en cours de consolidation

**1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)**

## 1.9.1. Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration

Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration (en t MS) Entre le 01 janvier et le 31 décembre (hors chaux)	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	99,00	68,00	33,00	94,7	49
Chaumes-en-Retz - Sicaudais					4
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	33,27	33,10	35,06	38,23	39,54
Chauvé	23,55	22,42	20,90	22,59	24,65
Cheix en Retz	-	-	-	-	-
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles) - Boues station - Boues hydroxyde	244,80	209,17	245,56	273,24	254,55
		54,50	64,14	81,41	65,55
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	174,10	158,72	154,28	185,09	196,66
Pornic	423,00	399,00	426,00	371	392
Port Saint Père	35,00	36,00	27,10	59,9	35
Rouans	-	10,17	17,00	6,7	15
Sainte Pazanne	83,00	71,70	103,00	121,4	93
Saint Hilaire de Chaléons	29,50	14,40	5,60	26,8	19
Vue	-	-	-	-	
Villeneuve en Retz(Fresnay)				-	
<b>TOTAL</b>	<b>1145,22</b>	<b>1077,17</b>	<b>1131,64</b>	<b>1281,06</b>	<b>1187,95</b>

## 1.9.2. Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration

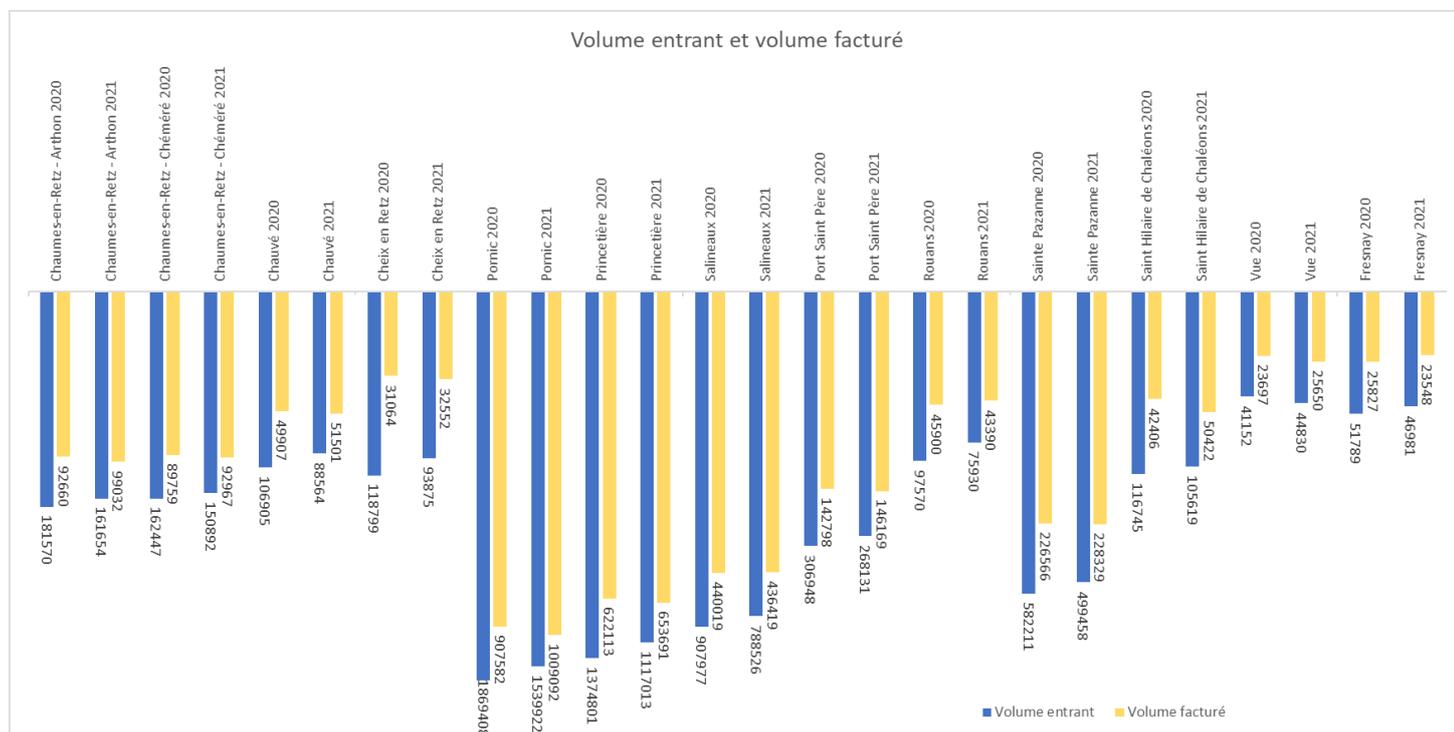
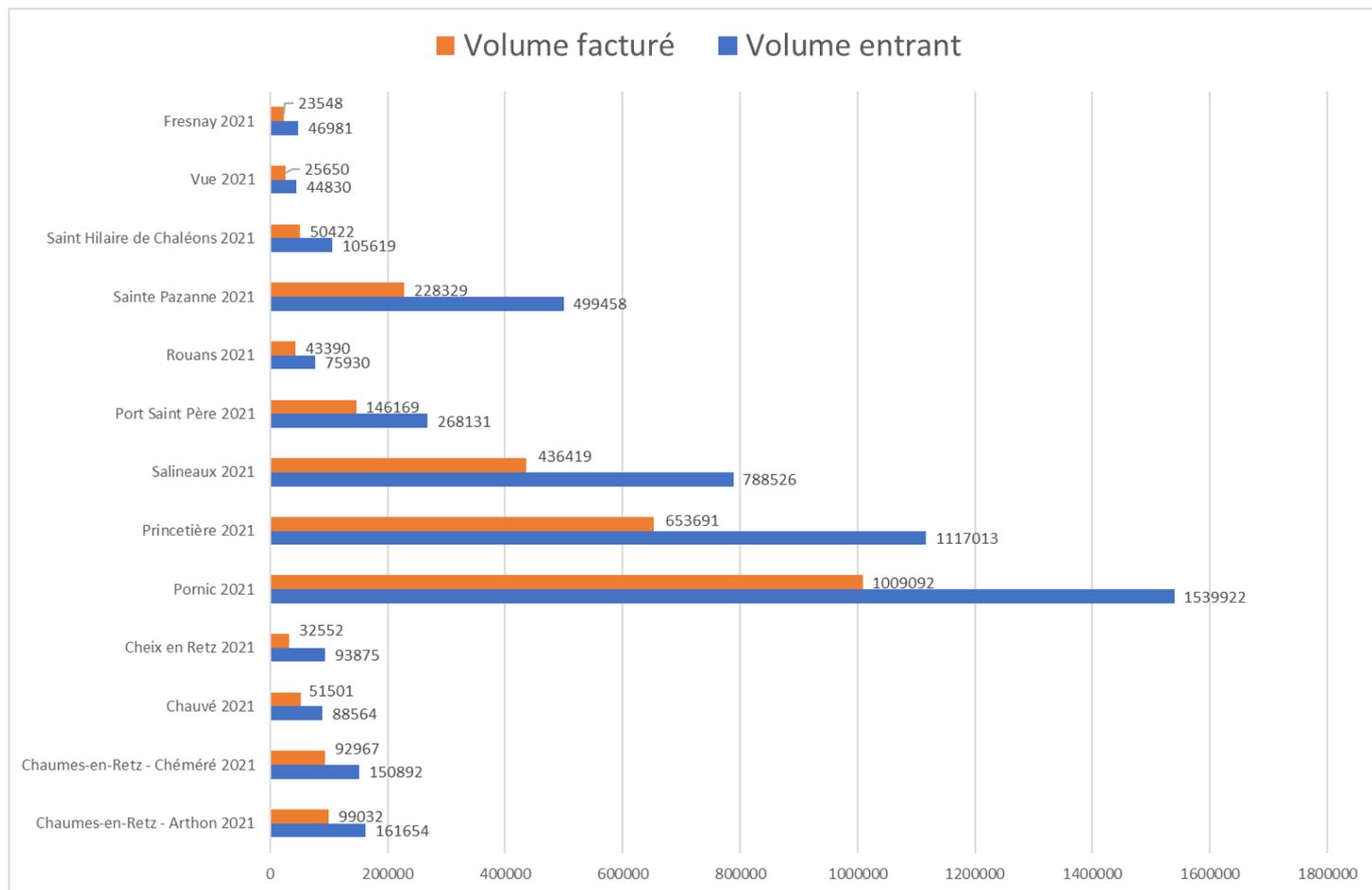
Quantité de boues évacuées par les ouvrages d'épuration (en t MS) Entre le 01 janvier et le 31 décembre (hors réactifs : chaux, ... )	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	19,22	31,00	26,02	14	52
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	34,91	9,98	25,94	20,73	16
Chauvé					
Cheix en Retz					
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	220,25	238,4	318,4	196	373,9
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	194,40	131,05	130,00	132,7	269
Pornic	302,00	350,00	366,00	316	310
Port Saint Père				29,37	29
Rouans		48,88			
Sainte Pazanne	102,50	71,04	33,00	52,8	97
Saint Hilaire de Chaléons	9,42	26,16			10
Vue					
Villeneuve en Retz(Fresnay)					
<b>TOTAL</b>	<b>882,70</b>	<b>906,53</b>	<b>899,36</b>	<b>761,6</b>	<b>1156,9</b>

### 1.10. *Faits marquants*

Cette année aura été consacrée à/au(x) :

- La **mise en œuvre des programmes d'actions** définis dans les **Schémas Directeurs d'Assainissement**, axés notamment sur la réduction des eaux parasites et la création de nouveaux réseaux ou stations d'épuration afin d'accompagner l'urbanisation des communes sur les secteurs de Sainte Pazanne, Chaumes en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, La Bernerie, Les Moutiers, Préfailles, Port Saint Père, Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaléons,
- La révision des **zonages d'assainissement** des communes de Vue et Rouans afin d'engager le processus de création d'une station d'épuration commune aux deux collectivités,
- La réalisation des **travaux de desserte en assainissement collectif** de différents secteurs :
  - Le secteur des Gautries à La Plaine sur Mer pour environ 37 habitations
  - La desserte de la ZA du Beauvet à Port Saint Père
  - La desserte de la MARPA de Préfailles,
  - Des extensions de réseaux sur les communes de Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaléons, Les Moutiers en Retz, Préfailles,
- Travaux **de rénovation, de fiabilisation et de sécurisation** des réseaux ci-dessous :
  - La réhabilitation des réseaux sur Sainte-Pazanne (fin de la 1ère tranche) pour résorber les eaux parasites,
  - La réhabilitation des réseaux en amont de travaux de voirie :
    - Sur le secteur Cracaud Filées à Pornic
    - Sur le secteur Arthus Princé à Chaumes en Retz
  - La réhabilitation des réseaux en parallèle de travaux sur le réseau d'eau pluviale :
    - Sur le secteur de Versannes à La Bernerie
  - Des réhabilitations de réseaux et de tabourets de branchements sur les communes des Moutiers en Retz, de La Bernerie en Retz, de Pornic, de Villeneuve, de Chauvé et de Sainte Pazanne
  - De sécurisation des données de surverse du poste de refoulement d'Anjou à Saint Michel
- Le démarrage du Diagnostic Amont Micropolluants sur les stations d'épuration de La Princetière, Pornic et des Salineaux

Par ailleurs, le graphe ci-dessous présente pour chaque commune les volumes entrants et les volumes facturés en 2021.



	Total volume facturé – m3	Total volume entrant – m3	Ratio eaux parasites / vol entrant
2016	2 446 408	4 462 671	45,2%
2017	2 559 977	3 491 092	26,7%
2018	2 422 699	4 789 138	49,4%
2019	2 619 736	4 926 644	46,8%
2020	<b>2 747 939</b>	<b>5 914 024</b>	<b>53,5%</b>
2021	<b>2 892 762</b>	<b>4 981 395</b>	<b>41.9 %</b>

La pluviométrie de cette année s'élève à environ

La pluviométrie pour les 5 années précédentes est :

- 2016 : 603 mm
- 2017 : 613 mm
- 2018 : 887 mm
- 2019 : 871 mm
- 2020 : 968 mm
- 2021 : 731 mm

Le tableau ci-dessous reprend les valeurs des eaux usées déversées au milieu naturel suite à des pluviométries importantes ou à un apport important d'eaux parasites :

Volume d'effluent déversé (en m3)	2020	2021	Variation en %
Chaumes en Retz (Arthon Bourg)	140	3051	<i>Données en cours de consolidation</i>
Chaumes en Retz (Arthon la Sicaudais)	33	1	-96,97%
Chaumes en Retz (Chéméré)	972	0	-100%
Chauvé	207	482	<i>Données en cours de consolidation</i>
Cheix en Retz (Bourg)	0	0	
Cheix en Retz (Pilon)	0	0	
Les Salettes, Pornic	167617	224 672	+ 34%
Le Port, Pornic	0	0	
La Rinais, Pornic	0	0	
La Princetière (St Michel, Préfailles, La Plaine)	74015	33110	-55,27%
Les Salineaux (Bernerie, Moutiers, Villeneuve)	53229	30692	-42.34%
La Jutière, Port Saint Père	0	0	
Safari Park, Port Saint Père	0	0	
La Grand Fief, Port Saint Père	1922	2535	31.89%
Bourg, Rouans	26672	13126	-50.79%
Messan, Rouans			
Sainte Pazanne*	102703	36304	-64.65%
Bourg, Saint Hilaire de Chaléons	0		
Pont Béranger, Saint Hilaire de Chaléons	0		
Vue	0		
Villeneuve en Retz (Fresnay en Retz)	0		
<b>TOTAL</b>	<b>427 510</b>	<b>343 973</b>	<b>- 19.54%</b>

\*Les volumes déversés de la commune de Sainte Pazanne n'ont pas été renseignés correctement lors du RPOS 2020.

L'impact de la pluviométrie étant manifeste, La stratégie en cours du service pour la résorption des eaux parasites est maintenue , à savoir mettre en priorité les travaux de :

- Réhabilitation des réseaux, pour limiter les entrées d'eaux parasites,
- Contrôle de conformité des branchements et travaux de mise en conformité, pour limiter également les entrées d'eaux parasites
- Fiabilisation de réseaux (bâche tampon), intégrant dans le dimensionnement d'une partie de ces eaux parasites.

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part fixe (abonnement).

Les tarifs applicables en € HT aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Part Variable Consommation € HT / m <sup>3</sup>			Part Fixe Abonnement € HT / m <sup>3</sup>		
	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	Evolution 2021/2022	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	Evolution 2021/2022
Ex CCP	1,8685	1,8685	0,0%	81,82	81,82	0,0%
Ex 3CPR	1,6099	1,6616	3,2%	57,77	62,58	8,3%

La collectivité perçoit l'ensemble de ces recettes et reverse à chaque délégataire le montant qui lui est dû contractuellement.

Les autres tarifs sont les suivants (cas général d'une habitation individuelle) :

	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021	Evolution 2020/2021
PfAC Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif	2 500 €	2 500 €	+ 0 %
PFB Participation aux Frais de Branchement à l'égout	2 000 €	2 000 €	+ 0 %

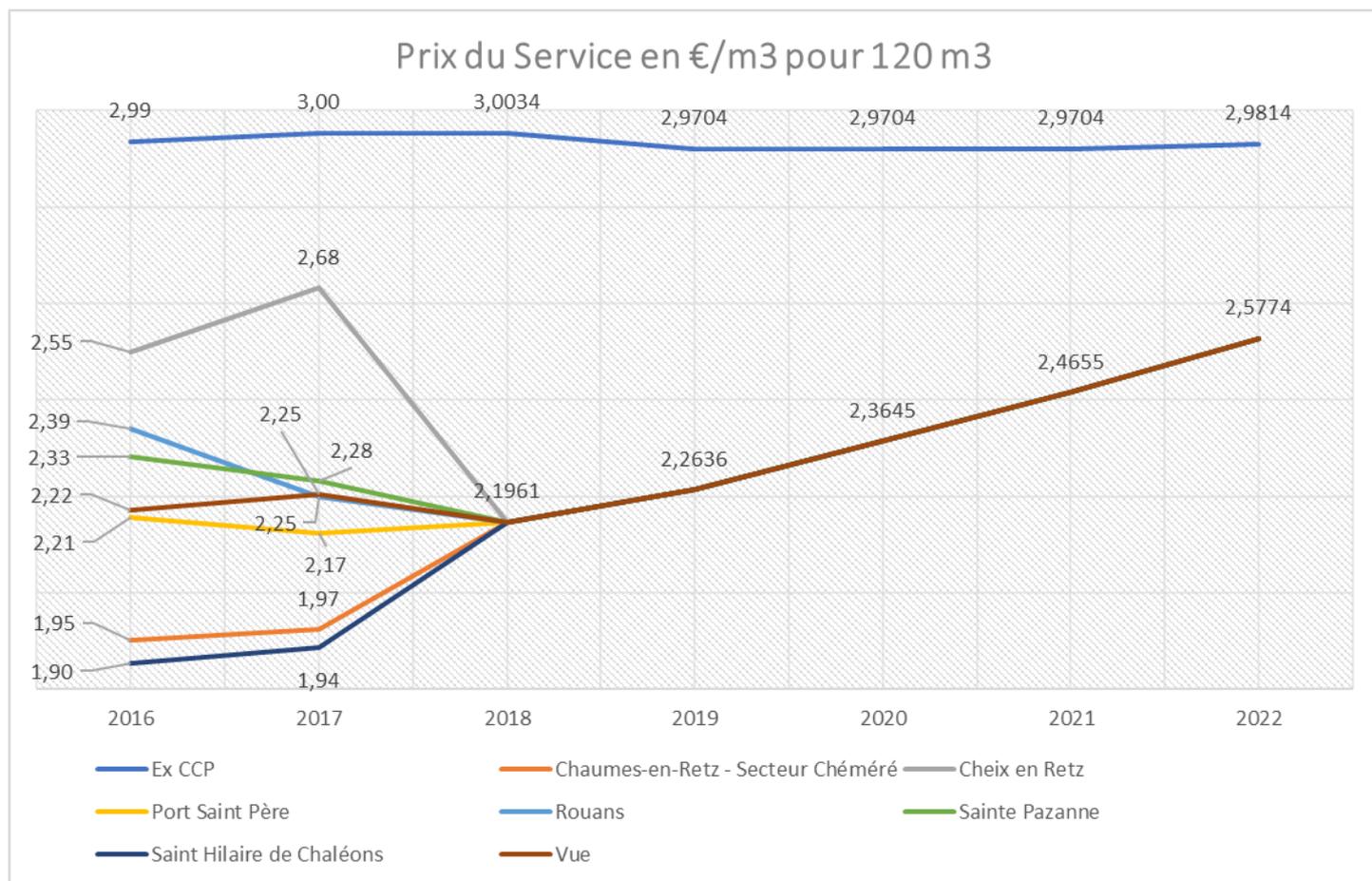
Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés par exercice sont les suivantes :

- Délibération du 28/11/2019 effective au 01/01/2020 pour les tarifs 2020
- Délibération du 19/11/2020 effective au 01/01/2021 pour les tarifs 2021

### 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

		En 2021	En 2022	Evolution 2021/2022
Ex CCP	Facture globale 120 m <sup>3</sup>	356,45 € TTC	357,77 € TTC	+ 0.37 %
	Prix TTC au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	2,9704 € TTC/m <sup>3</sup>	2,9814 € TTC/m <sup>3</sup>	+ 0.37 %
Ex 3CCPR	Facture globale 120 m <sup>3</sup>	295,86 € TTC	309,29 € TTC	4,54%
	Prix TTC au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	2,4655 € TTC/m <sup>3</sup>	2,5774 € TTC/m <sup>3</sup>	4,54%

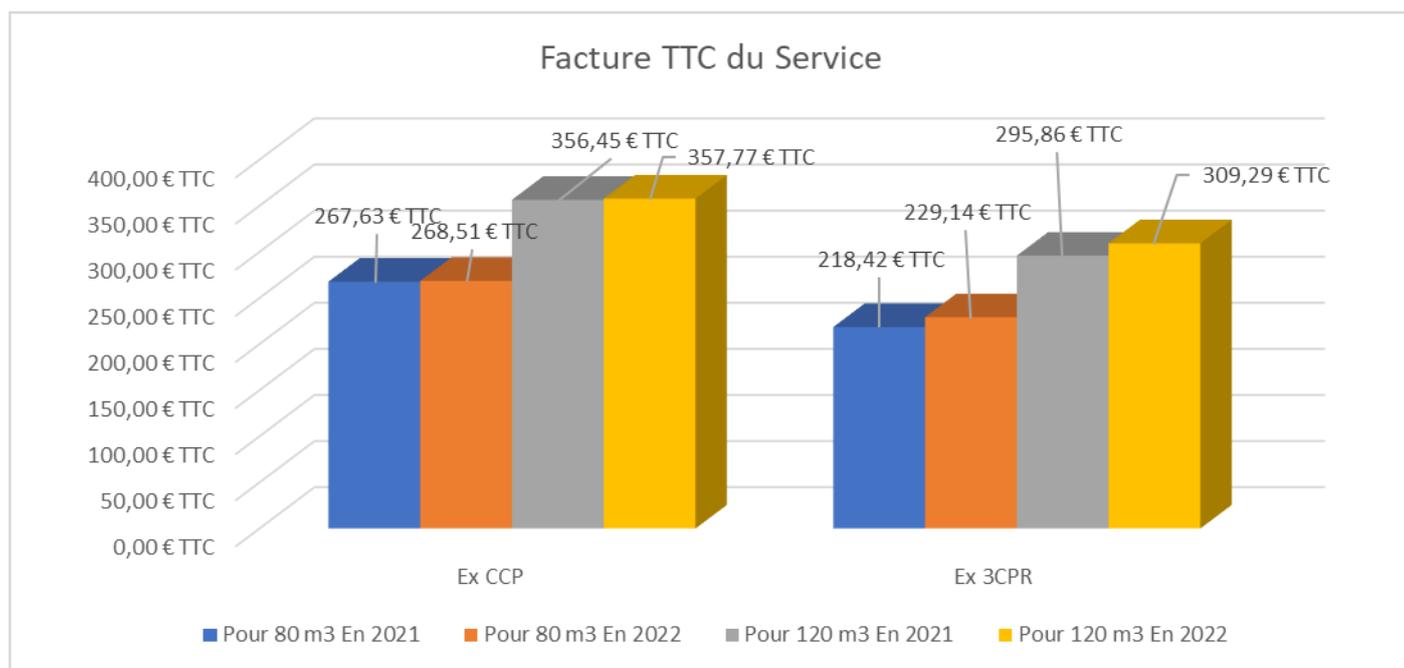
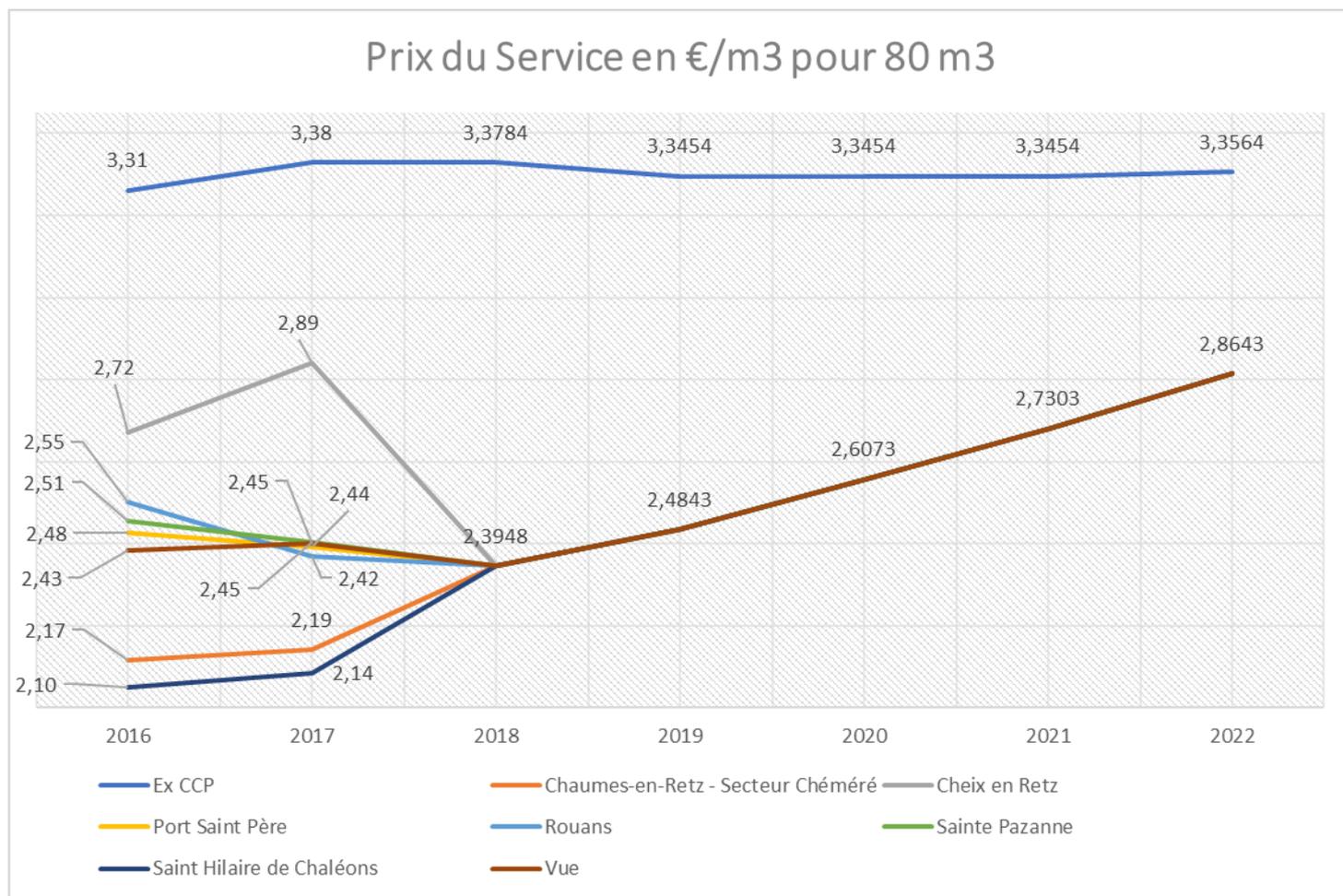


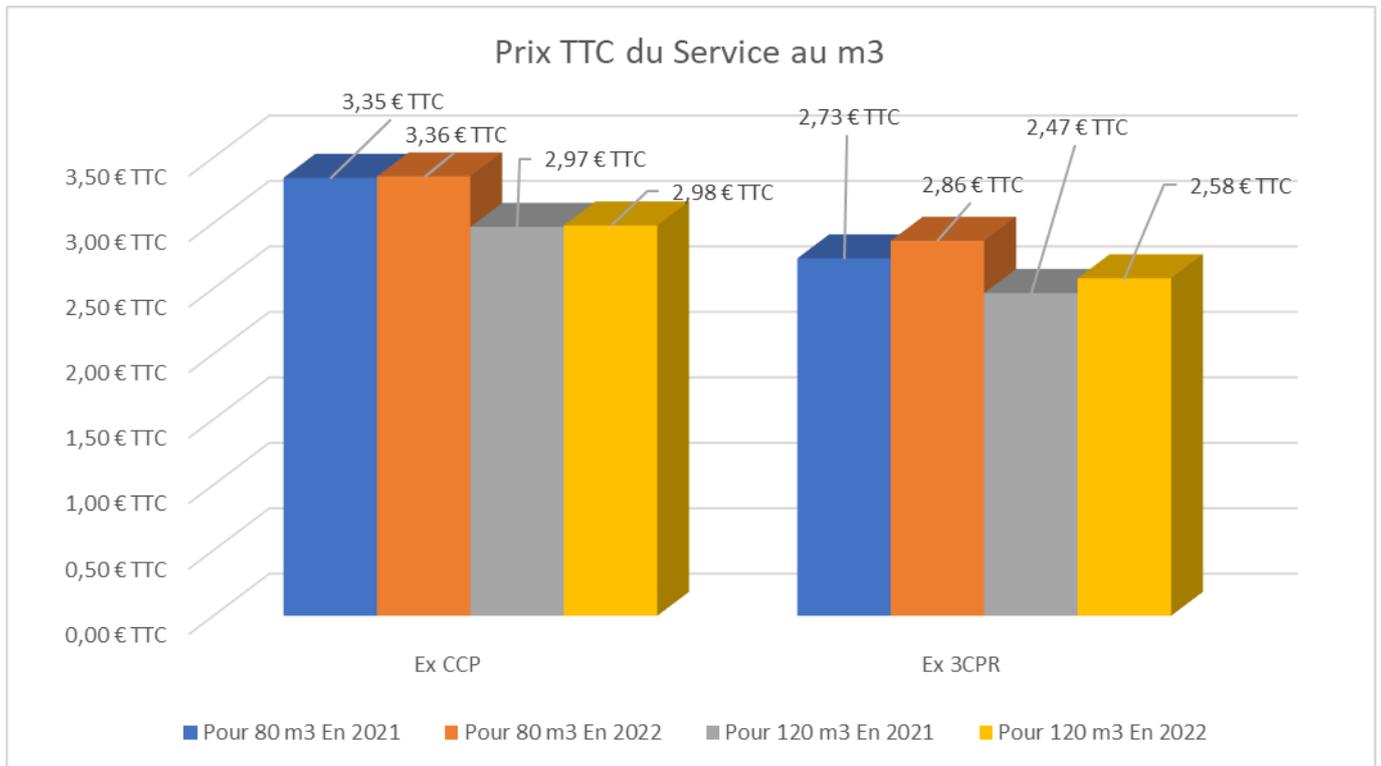
Pour rappel, concernant le secteur ex-Communauté de Communes Cœur Pays de Retz, le prix de l'eau a été lissé en 2018 pour converger dès l'année suivante la fusion, en anticipant de 2 ans l'harmonisation des tarifs votée par cette collectivité le 18 décembre 2014.

La facturation est semestrielle.

Pour **80 m<sup>3</sup>/an**, les données sont les suivantes :

		En 2021	En 2022	Evolution 2021/2022
Ex CCP	Facture globale 80 m <sup>3</sup>	267,63 € TTC	268,51 € TTC	0,33%
	Prix TTC au m <sup>3</sup> pour 80 m <sup>3</sup>	3,3454 € TTC/m <sup>3</sup>	3,3564 € TTC/m <sup>3</sup>	0,33%
Ex 3CCPR	Facture globale 80 m <sup>3</sup>	218,42 € TTC	229,14 € TTC	4,91%
	Prix TTC au m <sup>3</sup> pour 80 m <sup>3</sup>	2,7303 € TTC/m <sup>3</sup>	2,8643 € TTC/m <sup>3</sup>	4,91%





### 2.3. Recettes d'exploitation

Type de recettes	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevances eaux usées	6 954 910,88	7 128 365,85	6 901 017,90	7 894 182,48	14,4%
Recettes liées aux travaux d'extension – PFB (ex.TRE)	130 802,41	384 000,00	150 000,00	510 000,02	240,0%
Recettes liées aux raccordements de maisons neuves – PfAC (ex.PRE)	558 558,77	895 377,98	2 294 274,84	1 532 655,64	-33,2%
Mise à disposition de personnel	53 219,27	53 736,20	47 928,47	32 073,14	-33,1%
Subventions	33 620,00	34 660,00	43 060,00	27 250,84	-36,7%
Autres produits de gestion courante	9 961,41	9 960,91	8 462,48	8 462,39	0,0%
<b>TOTAL des recettes de gestion des services</b>	<b>7 741 072,74</b>	<b>8 506 100,94</b>	<b>9 444 743,69</b>	<b>10 004 624,51</b>	<b>5,9%</b>

- PFB – Participation aux Frais de Branchement à l'égout : le fait générateur de cette taxe est la réception des travaux d'extension de réseau par la collectivité (*même si le propriétaire ne s'est pas raccordé au réseau*)
- PfAC - Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (applicable depuis le 01/07/2012) : le fait générateur de cette participation est le raccordement effectif au réseau d'assainissement d'une habitation construite dans une rue déjà dotée d'un réseau d'assainissement collectif.

- L'évolution significative des recettes liées aux travaux d'extension de réseau correspond à la facturation de la PFB.

- Les recettes liées aux raccordements des maisons neuves sont en diminution pendant lors de l'année 2020 un rattrapage des années antérieures avait été réalisé.

### 3. Indicateurs de performance

#### 3.1. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P.202.2B)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées	10 points
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5 points
Existence d'un inventaire des réseaux + procédure de mise à jour complétée	10 points
Matériaux et diamètre connus (selon % du linéaire des réseaux)	1 à 5 points
Dates ou période de pose connues (selon % du linéaire des réseaux)	0 à 15 points
Information géographique précisant l'altimétrie des canalisations (pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux)	10 points
Information géographique précisant l'altimétrie des canalisations : 1 point supp pour 10% supp linéaire connu. 5 points pour 95% du linéaire connu.	1 à 5 points
Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs...)	10 points
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des EU	10 points
Plan mentionne nombre de branchements pour chaque tronçon de réseau	10 points
Inventaire récapitulatif et localise interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhab, renouvellement...)	10 points
Mise en œuvre progr pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, doc rendant compte sa réalisation (dates inspections état réseaux, notamment par caméra, réparations ou travaux effectués à leur suite)	10 points
Mise en œuvre progr pluriannuel travaux réhab et renouvellement (progr détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	10 points

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est :

Indicateurs de Performance	2017	2018	2019	2020	2021
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	27	27	27	27	27
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	103	105	105	105	105
Chauvé	105	103	102	114	115
Cheix en Retz	96	96	96	96	96
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	105	103	102	114	115
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	105	103	102	114	115
Pornic	116	38	38	37	112
Port Saint Père	73	93	114	114	114
Rouans	73	105	114	114	114
Sainte Pazanne	82	82	114	114	114
Saint Hilaire de Chaléons	27	28	27	28	28
Vue	73	105	114	114	114

**3.2. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)**

	Filières mises en oeuvre	2018	2019	2020	2021
Chaumes-en-Retz - Secteur Arthon	Valorisation agricole	100%	100%		100%
	Vers autre STEP			100%	
Chaumes-en-Retz - Secteur Chéméré	Valorisation agricole	100%	100%	100%	100%
Chauvé	Valorisation agricole	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Cheix en Retz	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
La Princetière (La Plaine / St Michel / Préfailles)	Valorisation agricole (Epanchage et compostage)	100%	100%	100%	100%
Le Salineau (La Bernerie / Les Moutiers / Bourgneuf)	Valorisation agricole (Epanchage et compostage)	100%	100%	100%	100%
Pornic	Valorisation agricole	100%	100%	100%	100%
Port Saint Père	Valorisation agricole (compostage)	Non concerné	Non concerné	100%	100%
Rouans	Valorisation agricole	100 %	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Sainte Pazanne	Valorisation agricole	100%	100%	100%	100%
Saint Hilaire de Chaléons	Valorisation agricole	100%	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Vue	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Villeneuve en Retz (Fresnay)			Non concerné	Non concerné	Non concerné

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100 % pour tous les ouvrages d'épuration.

### 3.3. Tableau récapitulatif des indicateurs

	Indicateurs descriptifs des services		2018	2019	2020	2021
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	hab	85 267	88 909	96 509	98602
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	unité	6	6	9	9
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration ( <i>boues évacuées</i> )	TMS	906,53	899,36	761,6	1 156.9
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m <sup>3</sup>	Mini : 2,2636 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC	Mini : 2,2636 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC	Mini : 2,3645 € TTC Maxi : 2,9704 € TTC	Mini : 2,4655 € TTC maxi : 2,9814 € TTC
<b>Indicateurs de performance</b>						
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (à partir de 2013)	Points	De 27 à 105	De 27 à 114	De 27 à 114	De 27 à 115
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100	100	100	100

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers

	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €		Variation en %
<b>Montants en €HT des dépenses d'équipement</b>					
Immobilisations incorporelles	9 000,00	0,00	7 200,00	14 125,00	
Immobilisations corporelles	472 575,00	6 809,00	3 410,00	9 155,52	non significatif
Immobilisations en cours	8 769 789,96	7 252 576,56	6 011 959,02	6 960 706,17	15,8%
<b>TOTAL</b>	<b>9 251 364,96</b>	<b>7 259 385,56</b>	<b>6 022 569,02</b>	<b>6 983 986,69</b>	<b>16,0%</b>
<b>Montants en € des recettes d'équipement</b>					
Subventions	3 540 137,32	2 800 957,36	1 688 625,9	1 625 236,99	-3,8%
Emprunts	1 608 382,43	564 969,95	10 845,6	0,00	-100,0%
Immobilisations en cours	67 824,82	92 710,44	69 312,5	5 733,91	-91,7%
<b>TOTAL</b>	<b>5 216 344,57</b>	<b>3 458 637,75</b>	<b>1 768 784,01</b>	<b>1 630 970,90</b>	<b>-7,8%</b>

### 4.2. Etat de la dette du service

Dette	Exercice 2020 en €	Durée d'extinction de la dette au 31/12/2020	Exercice 2021 en €	Durée d'extinction de la dette au 31/12/2021
Encours de la dette au 31/12	13 414 558,87	2,5 ans	12 202 428,46	2,6 ans
Montant remboursé durant l'exercice en € en capital	1 224 292,76		1 212 130,41	
Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêt	476 482,31		433 725,72	

### 4.3. Amortissements

La dotation aux amortissements a été de :

Amortissements	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
<b>TOTAL</b>	<b>3 028 242,79</b>	<b>3 034 299,51</b>

#### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
<b>Toutes thématiques</b>	
Mise à jour des zonages d'assainissement des communes de Saint Hilaire de Chaléons, Cheix en Retz, Chaumes en Retz, Chauvé, Pornic, Villeneuve, Les Moutiers	70 000
<b>Station d'épuration</b>	
Création STEP Haute Perche	605 250
Augmentation de la capacité épuratoire de la STEP de Chéméré	1 657 000
Création de la nouvelle STEU de Vue	3 222 200
Reprise des géomembranes défectueuses de la STEP du PA Pont Béranger	400 000
Analyses de micropolluants sur les eaux brutes, eaux traitées et boues des STEP de Pornic, La Princetière et les Salineaux – Diagnostic sur le réseau	221 990
Création de la nouvelle STEU de Fresnay en Retz	1 499 880
Extension STEP Arthon suite incidence du nouveau collègue	620 000
Amélioration STEP Safari Park	400 000
Reconstruction STEP de Pornic village du Port	200 000
Extension STEP DE Cheix bourg	1 500 000
<b>Métrologie</b>	
St Michel Chef Chef - Fiabilisation du PR Anjou	4 000 000
Port Saint Père - Fiabilisation PR Briord	145 000
Sainte Pazanne – Fiabilisation PR Petit Beusse	660 000
La Bernerie, Les Moutiers, Bourgneuf – Programme de Fiabilisation	655 000
Pornic – Programme de Fiabilisation suite Schéma Directeur	890 000
Pornic – Programme de Fiabilisation suite retour d'exploitation/usagers La Plaine sur Mer – Fiabilisation PR Pont de Tharon	890 000
Arthon – PR des Acacias – Incidence création collègue	300 000
Villeneuve – PR Maison de Cure	350 000

<b>Extension</b>	
Chaumes en Retz - Haute Perche	1 542 974
Chauvé Les Marais de la Baconnière (Etude de faisabilité uniquement)	1 700 000
Rouans – Secteur Cavernière	653 599
Rouans – Secteur Avenue des Roches	340 000
Pornic - Secteur Durière	320 000
Pornic – La Baconnière (Etude de faisabilité)	2 500 000
<b>Réhabilitation</b>	
Pornic	1 743 452
Saint Michel Chef Chef - Secteur Redois	712 500
Sainte Pazanne – Tous secteurs – Année 2	612 380
La Bernerie – Secteur Port Royal	685 000
La Bernerie – Secteur des Carrés	850 000
La Plaine sur Mer – Secteur BV Port Giraud	300 000
Arthon – Dévoiement réseau Eu sous futur collège	54 000
Chaumes en Retz - Route de Saint Hilaire Secteur Chéméré	750 000
<b>TOTAL connu</b>	<b>30 160 225</b>

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Opérations de coopération décentralisée (cf L 1115-1-1 du CGCT) : aucune en 2021.

## 6. ANNEXE



# L'agence de l'eau vous informe

Édition mars 2022  
CHIFFRES 2021



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

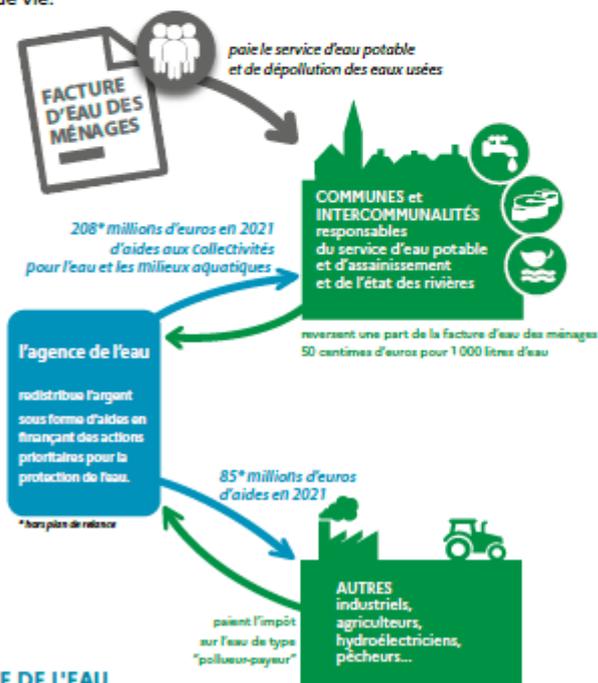
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m<sup>3</sup> (Stapez - données agrégées disponibles - 2019).

[www.services.eaufrance.fr/docs/SISFEA\\_videom4](http://www.services.eaufrance.fr/docs/SISFEA_videom4)



### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la ou maire ou à la ou président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information destinée chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpq/vo-questions>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Ed. mars 2022

1

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

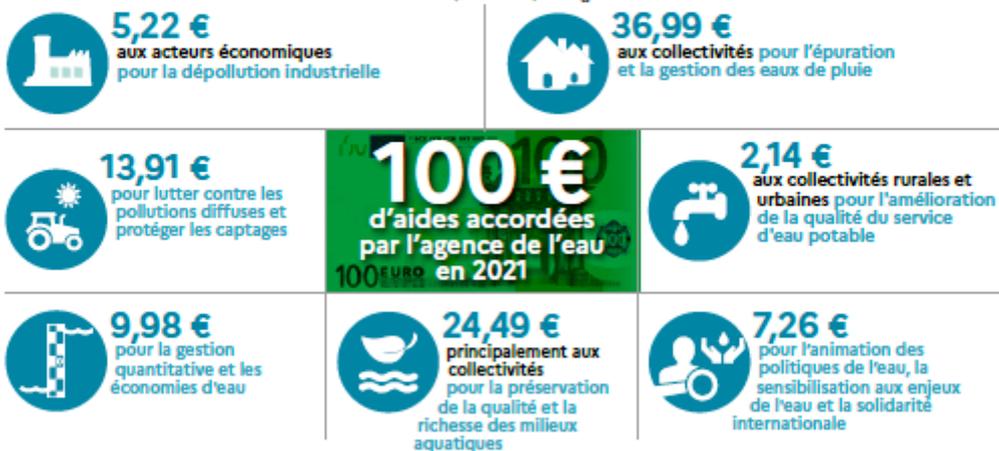


## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (Etat), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau.

## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2021...



\* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

### SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>